

Article 2 de l'arrêté du 29 avril 2019 fixant la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Date de mise à jour : 31 Mars 2023

Notre analyse

Cet article précise que les titres d'ingénieur diplômé accrédités, après évaluation des formations assortie d'un avis de la Commission des titres d'ingénieur, permettent la délivrance d'une AIPR pour les réseaux aériens et souterrains avec le profil concepteur.

Article 2 de l'arrêté du 29 avril 2019 fixant la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

En application du II de l'article 21 de l'arrêté du 15 février 2012 susvisé, les titres d'ingénieur diplômé accrédités après évaluation des formations assortie d'un avis de la commission mentionnée à l'article L. 642-3 du code de l'éducation permettent la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), aériens et souterrains avec le profil concepteur.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Est-ce qu'un formateur à la préparation AIPR peut faire passer l'examen par QCM ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil